

LISTE DES 35 PRATIQUES MOBILISÉES PAR L'A-MCA



PRATIQUES

non médicamenteuses officielles

Diététique	Activité physique adaptée
Ergothérapie	Activités sportives
Kinésithérapie	Interventions bénévoles
Psychomotricité	Médiation en santé
Soutien psychologique	Médiation sociale
	Patient partenaire
	Socio-esthétique

VALIDÉES OU RECOMMANDÉES PAR LES AUTORITÉS

PRATIQUES

complémentaires acceptées

Acupuncture	Hypnose	Qi gong
Aromathérapie	Massages	Réflexologie
Art-thérapies	Médiation artistique	Relaxation
Auriculothérapie	Méditation	Shiatsu
Chiropraxie	Musicothérapie	Sophrologie
Compléments alimentaires	Ostéopathie	Tai-chi-chuan
Dramathérapie	Phytothérapie	Yoga
Homéopathie		Zoothérapie

IL EXISTE DES DIPLÔMES RÉGLEMENTAIRES OU UNIVERSITAIRES

L'A-MCA ne mobilise que les praticiens titulaires d'un diplôme reconnu (réglementaire ou universitaire) qui dispensent des pratiques officielles (recommandées par les autorités) ou des pratiques complémentaires pour lesquelles il existe des normes de formation (pratiques acceptées). Les praticiens sélectionnés par l'A-MCA répondent nécessairement aux critères décrits dans son rapport qualité/sécurité - 2022 ([cliquer ici](#)).